

PROCHAINE RÉUNION DU CLUB :

le jeudi 16 novembre 1995

à partir de 19h.30 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

Minicauserie : "L'émission de 1865-66 de Belgique" par Michel Quoitot

Distribution des nouveautés par André Clusman.

Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 1133/38 ** - Parachutisme	700 BEF
Belgique : N° 1163/68 ** - Antituberculeux	480 BEF
Belgique : N° 1198/1203 ** - Antituberculeux	200 BEF
Belgique : N° 613/14 ** - Saint-Martin	150 BEF
Belgique : N° 697/98 ** - Sinistrés	100 BEF
Belgique : N° 1286 + 1344/47 ** - Gand - Zoo d'Anvers .	70 BEF
Belgique : N° 1419/21 ** Schuman, Kongolo, Fraternelle coloniale	61 BEF
Belgique : N° 1241 ** - Bourdon de la Paix	60 BEF
Belgique : N° 1354/58 ** - Antituberculeux	60 BEF
Belgique : N° 1329/32 ** - Libération des camps	55 BEF
France : N° 1365 ** - Géricault	50 FRF
Allemagne : N° 579 - Ruban brun	45 FRF
Monaco : N° 473/77 ** - Mariage princier	27,5 FRF
Tchéquie : BF Madone Svatovitska ob	70 BEF
Saint-Marin : 2 FDC ob. du 05.05.95	-

COTISATIONS

La cotisation pour 1996 reste fixée à 250 BEF.

Elle reste également fixée à 100 BEF pour les moins de 25 ans.

Elle pourra être réglée lors des réunions de novembre, de décembre
ou de janvier.

On peut également en verser le montant au compte **556-0191470-53**

"Cotisations - Club philatélique de Wavre".

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale statutaire de notre club aura lieu le jeudi 21 décembre 1995.

Nous aimerions, pour la réalisation inter-membres, pouvoir présenter des lots de valeur. C'est ainsi que ne seront pris en considération que des lots dont la cote se monte à minimum 400 BEF ou 70 FRF. Même si vous n'avez que deux ou trois lots qui répondent à cette condition, n'hésitez pas à les présenter. Les lots seront acceptés jusqu'au 25 novembre inclus.

SERVICE DES NOUVEAUTÉS

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et de décembre.

Les provisions à verser sont de :

- 8.000 BEF pour Europa
- 4.000 BEF pour la France complète
- 2.450 BEF pour la France "timbres-poste"
- 3.650 BEF pour la Grande-Bretagne
- 2.450 BEF pour Monaco, Vatican ou Espagne
- 1.850 BEF pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1995. On peut également verser au compte **556-0023370-54** du club philatélique de Wavre.

TOUS les abonnés au service "Nouveautés" doivent faire connaître leur décision pour 1996 à propos de ce service.

Sans nouvelles de votre part, vous serez considérés comme renonçant aux nouveautés pour 1996.

Mettez-vous en règle dès aujourd'hui!

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Watermael-Boitsfort

Samedi 25 et dimanche 26 novembre: salle du Gymnase de l'école de Boitsfort-Centre, place Léopold Wiener, 2 : 8ème Bourse philatélique organisée par le cercle philatélique privé "Les Bons Amis".

Strombeek-Bever

Le Cercle phil. "De Posthoorn" organise une grande bourse d'échanges le samedi 25 novembre 1995.

Cette manifestation se déroulera dans les locaux de la Basisschool Sint-Jozef, Sint Amandsplein 31 à Strombeek-Bever, de 8h.30 à 17h.00.

Ring, sortie 7 - Parking aisé (église)
- Bar - Entrée gratuite.

Réservation de tables : **Léon Vandenhoeck 02/267.19.33** ou **Danny April 02/267.15.45**

Wavre

Ecole des Jeunes

La deuxième réunion de l'école des Jeunes aura lieu le vendredi 24 novembre à partir de 17h.30, au local du club: 1er étage de la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à Wavre.

Rens. Alain Pipart : 010/22.37.79



Monsieur Hubert HAVRENNE
Ruelle Bavay, 4
1390 ARCHENNES

Monsieur le Président,

Je suis responsable d'une a.s.b.l. dont les buts sont de faire connaître la culture pascuane et de faire des plongées de recherches archéologiques.

En décembre 1993, j'ai dirigé une expédition à l'île de Pâques comprenant 11 scientifiques belges. Après le Mercator en 1934, c'était la deuxième fois que se déroulait une telle entreprise. J'ai rencontré plusieurs infirmes de la lèpre, ceux-ci ne sont plus contagieux mais vivent dans des conditions très difficiles.

Le conseil d'administration de l'a.s.b.l. a décidé, lors du retour de l'expédition, de prendre en charge une partie des besoins de ces infirmes.

Fin janvier 1996, je retournerai à l'île de Pâques et pour trouver les moyens d'aider mes amis, je propose à vos membres d'acheter une enveloppe typique de l'île avec le cachet de l'a.s.b.l. ainsi que des timbres chiliens (le Chili étant la patrie mère).

Ces enveloppes sont vendues au prix de 200 fb, vous trouverez ci-joint un exemplaire. L'argent ainsi que les adresses devront m'être communiqués au plus tard pour la réunion du 3ème jeudi de janvier.

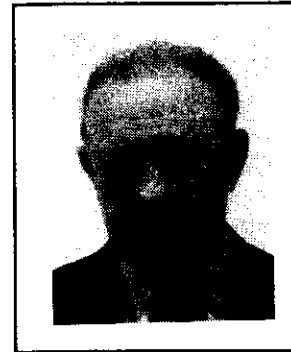
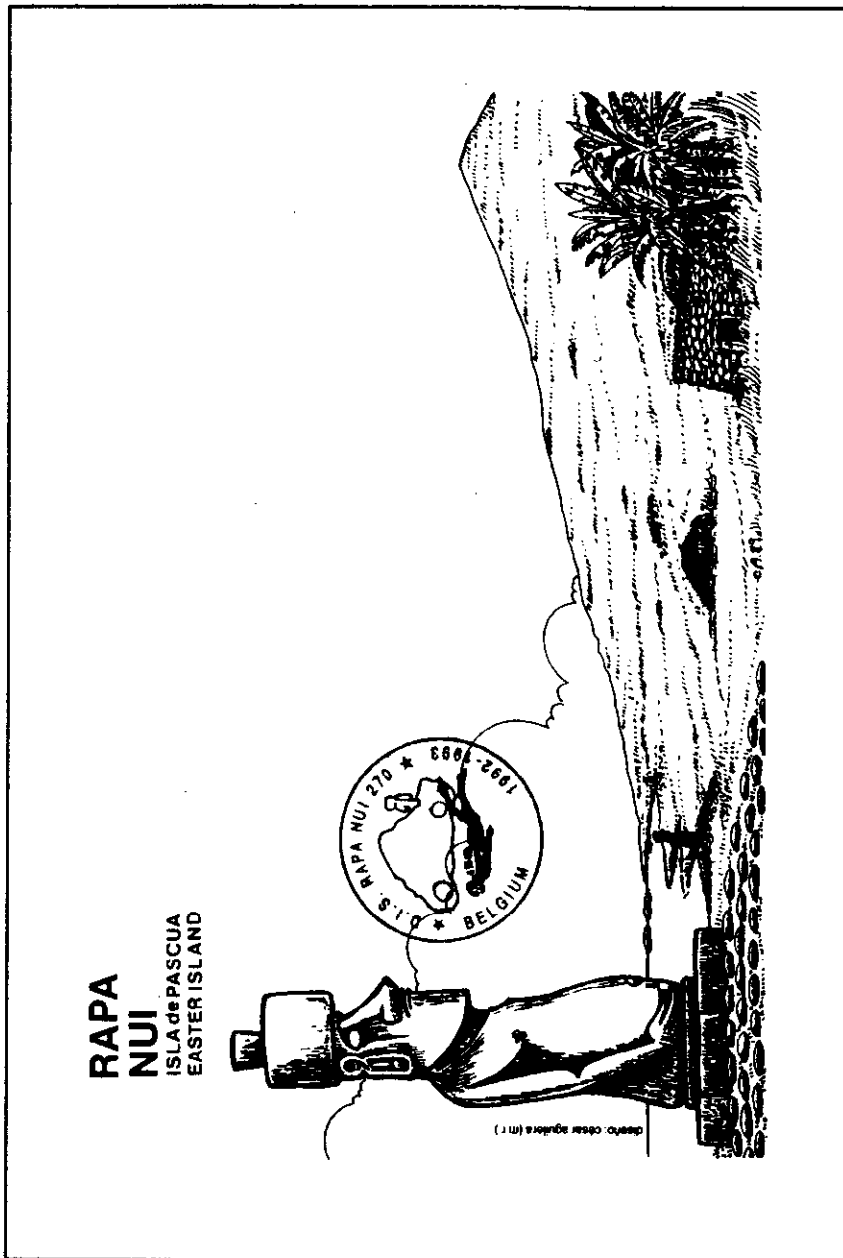
Pour information, Sa Majesté le Roi Albert II m'a chargé de le représenter auprès des membres de la colonie agricole (c'est ainsi qu'on nomme les infirmes de la lèpre).

Merci de communiquer ce message lors de la prochaine réunion ou si cela est possible dans votre prochain journal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Georges JORIS
Président de l'a.s.b.l. D.I.S. RAPA NUI
Chaussée de Lasne, 39
1330 RIXENSART
Tel. 653.02.61

D.I.S. RAPA NUI 270 - Chaussée de Lasne 39 - B-1330 Rixensart - Belgium
Compte bancaire 210-0875244-65 - Tél +32 2 653 02 61 - +32 2 384 82 81



**INTERVIEW DE Mr Jean BEGAUX,
PRESIDENT DE LA CHAMBRE
PROFESSIONNELLE BELGE
DES NEGOCIANTS EN TIMBRES-POSTE**

Nouvelles Fédérales : *Vous venez d'être élu Président de la Chambre professionnelle, qui êtes-vous, Mr Begaux ?*

Jean Begaux : Je suis né en 1930 à Anvers. J'y ai fait mes études en français et en néerlandais. Mes parents sont venus par après à Bruxelles et j'ai suivi les cours de l'Athénée et ensuite à l'Université, mais il faut bien l'avouer, sans grande conviction. C'est là néanmoins que j'ai rencontré ma future épouse, Colette Francotte. Son père avait créé quelques années auparavant, un négoce philatélique spécialisé dans la vente de matériel. C'est ainsi que par la force des choses, je suis "entré en philatélie" fin des années cinquante. Depuis 1976, je suis gérant de cette firme.

N.F. : *Avez-vous été ou êtes-vous collectionneur ?*

J.B. : J'ai collectionné les timbres comme la plupart des enfants de ma génération et puis pendant la guerre, il n'y avait pas d'autres loisirs.

J'ai été guidé par les conseils d'un ami de mes parents et j'ai même été membre du club philatélique de l'école que je fréquentais. Mais cela s'arrête là.

N.F. : *Vous venez d'être élu Président. Quels seront vos buts ?*

J.B. : Membre de la Chambre Professionnelle, j'ai été élu trésorier en 1989 sous la présidence de Jean De Winter pour qui j'avais une profonde estime. Ensemble, nous avons travaillé en parfaite osmose et notre collaboration avec la Fédération et LA POSTE lors de BELGICA 90 a été un succès. C'est dans l'esprit de Jean De Winter et pour continuer son action que je me suis porté candidat et que j'ai été élu par mes collègues.

Mes buts ? Une défense accrue de la profession. Notre Conseil d'Administration travaille sérieusement. Chacun y défend ses idées avec comme but principal la promotion de la philatélie. C'est dans l'intérêt de tous, aussi bien des négociants que de la Fédération, de Pro-Post et de Philapost.

Je veillerai personnellement à ce que cette collaboration soit des plus active et positive.

N.F. : *Par exemple ?*

J.B. : Nous voulons donner un certain éclat aux diverses manifestations philatéliques qui ont un retentissement dans le grand public. Exemple: JUNEX, Charleroi 1997.

Comment ? Par un sponsoring intelligent et bien ciblé. Par l'octroi de prix aux expositions bien structurées par les provinces et surtout par le soutien que nous pourrions accorder à l'édition d'ouvrages philatéliques.

Dans cet ordre d'idée, notre catalogue national est amélioré chaque année et nous en sommes fiers.

A ce sujet, je tiens à préciser que le format de celui-ci est susceptible de changement pour l'édition 1998. Le contrat qui nous lie à notre éditeur venant à échéance l'année prochaine.

Mais notre intention principale est de publier régulièrement des études spécialisées sur les émissions de Belgique qui, au fur et à mesure de leur parution formeront une encyclopédie. Afin de réaliser ce but, nous comptons faire appel aux nombreux spécialistes du monde philatélique.

N.F. : *Le nombre des négociants de la rue du Midi diminue d'année en année. Quel est l'avenir de la profession ?*

J.B. : Nous comptons une septantaine de membres affiliés en activité, plus une vingtaine de négociants qui ne font pas partie de notre Chambre Professionnelle. S'il est exact que la rue du Midi n'est plus ce qu'elle fut à une certaine époque, cela résulte du décès de plusieurs de nos membres ou de l'âge avancé de certains d'entre eux. Mais nous avons encore plusieurs maisons de prestige au niveau international.

Il faut également tenir compte du problème de stationnement dans le centre ville et nombre de jeunes éléments dynamiques préfèrent s'installer dans les grandes villes du pays. Je connais des négociants de province dont le chiffre d'affaires est plus important que celui de certains négociants de la capitale.

N.F. : *Il y a deux ans, vous avez supprimé la journée "Portes Ouvertes" qui permettait aux clubs de recevoir un catalogue.*

Pourquoi ?

J.B. : Ce n'était pas une bonne idée et je suis personnellement favorable au retour de cette pratique. Les contacts que nous avons avec les dirigeants de cercles et le monde philatélique étaient fructueux. J'espère en revenir prochainement à la situation antérieure et ferai une proposition en ce sens au Conseil d'Administration.

N.F. : *Vous êtes personnellement spécialisé dans le domaine du matériel philatélique. Voyez-vous une régression du nombre de collectionneurs ?*

J.B. : Les importateurs de matériel tels que albums, classeurs, catalogues et autres accessoires n'enregistrent pas de diminution de leur chiffre d'affaires. Que bien du contraire.

Les retraites anticipées, le niveau de vie plus élevé et le dynamisme de la plupart des dirigeants de cercles sont à la base de ce renouveau. Nous remarquons aussi une nette tendance vers la spécialisation que ce soit en thématique ou en histoire postale.

N.F. : *Comment voyez-vous l'avenir ?*

J.B. : Je regrette qu'il n'y ait plus de revue philatélique du côté francophone. Je pense que c'est une lacune qui devrait être comblée. Mais ce n'est pas du ressort de la Chambre Professionnelle. Je suis résolument optimiste. La philatélie est et reste la collection la plus pratiquée en Belgique et dans le monde.

Nous voulons que les trois piliers de la philatélie en Belgique à savoir la Fédération, Philapost et la Chambre Professionnelle continuent à œuvrer dans ce sens.

Je ferai en sorte qu'il en soit ainsi et j'apporterai toute ma volonté pour que cette collaboration se poursuive et s'intensifie pour le bien de tous les philatélistes.

Propos recueillis par H. Havrenne

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 16 novembre 1995

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
I.) BELGIQUE		
LOT 1	: 1 PRECURSEUR DE LIEGE A CORPHALIE DU 25/06/1847 PORT 3 DEC. GRIFFE SR (SERVICE RURAL)	125
LOT 2	: 1 L. DE LIEGE A HUY DU 9/03/1850 PORT 2 DEC.	85
LOT 3	: 1 L. D'ERQUELINNES A ENGIS DU 29/08/1865 T.P. 15 (S/L 400)	100
LOT 4	: 1 RECU DE 87,30 Frs. DE COURTRAI A KNOCKE DU 30/08/1913 T.P. 112 ET 118 TARIF EXACT DE 50 A 100 Frs. TAXE DE 0,30 Fr.	100
LOT 5	: 14 DOC. (C.P., C.L., L.) AFFRANCHISSEMENT "ALBERT 1915"	100
LOT 6	: 1 IMP. DE BXL A BOITSFORT DU 24/11/1937 T.P. 418 A (5) TARIF EXACT DU 01/12/1930 AU 14/12/1948 OBL. CONFERENCE DE BXL	85
LOT 7	: 1 L. REC. DE BXL A BOITSFORT DU 15/3/1938 T.P. 466 A 470 (T.P. OBL. 300) OBL. FOIRE INTERNATIONALE DE BXL	125
LOT 8	: 1 CARTE-RECEPISSE DE 644 Frs. DE BXL A STRAINCHAMPS DU 3/09/1955 T.P. 966 (S/L 300) TARIF EXACT DU 15/12/1952 AU 30/11/1958 JUSQUE 1000 Frs. TAXE DE 4 Frs.	95
LOT 9	: 3 DOC. EXPO UNIVERSELLE 58 T.P. 1047 A 1052	85
LOT 10	: 1 L. REC. DE BXL A BXL DU 6/12/1958 T.P. 1082 A 1088 (T.P. OBL. 420)	125
LOT 11	: 1 C.P. DU 7/01/1978 T.P. 1645 OBL. HALTE MOTORISEE DE LONGUEVILLE 1 L. DU 25/10/1908 T.P. 2203 OBL. HALTE MOTORISEE THOREMBAIS SAINT TROND	100
LOT 12	: 2 FORMULAIRES 1006 B (LISTES RECAPITULATIVES DES VERSEMENTS ACCEPTEES) OBL. + GRIFFE ANTWERPEN 26 ET 30 T.P. 1904 (2) - 2091 - 2113 (2) - 2127 - 2136 - 2137 DOC PEU FREQUENTS	180
II.) BELGIQUE 14/18		
LOT 13	: 1 L. DE JUMET A MORLANWELZ DU 19/2/1916 T.P. Occ 3 1 L. DE FONTAINE L'EVEQUE A BXL DU 26/7/1917 T.P. Occ 15	80
LOT 14	: 1 C.P. D'HOUFFALIZE A LOUVAIN DU 19/08/1915 T.P. Occ 2 CENSURE ROUGE DE BASTOGNE (PEU FREQUENT)	150
III.) BELGIQUE TAXE		
LOT 15	: 5 L. TAXEES PAR T. TAXE 70 PAPIERS DIFFERENTS	120
IV.) BELGIQUE CHEMINS DE FER		
LOT 16	: 1 KILO DE DOCUMENTS DONT T.CH.FER 320 - 330 - 354 - 354 A - 354 B - 423 - 425 - 433/454 - 459 - 460 BON LOT POUR CHERCHEURS 1000	

V.) CONGO BELGE/RUANDA-URUNDI

LOT 17 : 1 DOC. DE BUKAVU A BRAINE LE CHATEAU DU 16/10/1956 T.P. 339/340
1 DOC. DU RUANDA-URUNDI VERS BRAINE LA CHATEAU DU 16/10/1956
T.P. 200/201 (T.P. OBL. 400) 100

V.) CAP DE BONNE ESPERANCE

LOT 18 : 1 C.P. DE THREE ANCHOR BAY VERS BXL DU 17/10/1905 T.P. 56
CACHET BXL ARRIVEE DU 04/11/1905 + CACHET LOSANGE AVEC LETTRE C
(ADRESSE DU DESTINATAIRE EST UNE BOITE POSTALE A BXL) 140

VI.) ITALIE

LOT 19 : 1 L. DE SACILE (UDINE) A FOSSES DU 27/01/1943 T.P. 234 + CENSURE ALLEMANDE ET ITALIENNE - VERSO ANNOTATION DE PROPAGANDE ITALIENNE "VINCERE!..." (VICTOIRE) 150

VII.) 1iers VOLS, VOLS SPECIAUX,...

LOT 20 : 1 L. DE BXL A BONN DU 5/10/1953 T.P. 846 - 849 - 852 - 919 OBL. 1ière LIAISON SABENA HELIPOST TARIF EXACT JUSQUE 20 Gr. DU 15/12/1952 AU 30/09/1957 : 4 Frs. 80

LOT 21 : 1 L. DE BXL A AMSTERDAM DU 3/08/1953 T.P. 920 OBL. BXL/ROTTERDAM 1ière LIAISON SABENA HELIPOST TARIF EXACT PORT PREFERENTIEL POUR LES PAYS BAS JUSQUE 20 Gr. DU 15/12/1952 AU 31/10/1959 : 2 Frs. 75

LOT 22 : 1 L. VOL SPECIAL NAMUR AMSTERDAM DU 22/6/1947 T.P. BELGE 749 + T.P. HOLLANDAIS 135 ET 140 150

LOT 23 : 1ier VOL BRUXELLES - DUBAI ET RETOUR DU 1/04/1976 150

VIII.) LITTERATURES

LOT 24 : LES MARQUES PREPHILATELIQUES DE LA PROVINCE DE LIEGE EX-DEPARTEMENT DE L'OURTHE PAR L. HERLANT ETAT NEUF 250

LOT 25 : L'ECHO DE LA TIMBROLOGIE NUM. 1435 (JUIL 1973) A NUM. 1515 (NOV 1973) + NUM. 1566 (JUN 1985) A NUM. 1600 (AOUT 1988) SOIT 116 NUMEROS 700

26.	BELGIQUE : 987/89	**	520	245
27.	1013/18		400	190
28.	1096/1101		750	345
29.	1153/58		430	200
30.	1188/90 + 1354/58		135	60
31.	BF 38 - 1125/27		150	70
32.	1047/52		130	60
33.	1225/30		180	80
34.	FRANCE : 428	*	25	50
35.	378 + 436 + 438		39	80
36.	444		25	50
37.	446		30	60
38.	1345/50	**	150	450
39.	PA 11		250	490
<hr/>				
40.	BELGIQUE : 84/91	*	1500	450
41.	108/17		2275	675
42.	135/49	OB.	7000	1400
43.	351/52	**	14000	5600
44.	477		1000	400
45.	927/29		2800	1120
46.	1070		2800	1120
47.	1073		3000	1200
48.	PA 8/11		555	220
49.	PA 10		200	80
50.	PA 28/29		300	120
51.	FRANCE : 343/44		90	180
52.	356 + 419		58	120
53.	395		125	250
54.	401		50	100
55.	440/41		85	170
<hr/>				
56.	BELGIQUE : 1262/68	**	195	80
57.	1241 + 1307/12		125	50
58.	1329/32 + 1337/39		110	45
59.	1344/47 + 1354/58		105	40
60.	1372/73 + 1391/93 + 1419/21		133	55
61.	1427/31 + 1454/55		115	45

62.	BELGIQUE : 1437/42	**	110	45
63.	1456/60 + BF 45		120	50
64.	1463/65		110	45
65.	1470/77		135	55
66.	BF 45 + 1492/95		105	45
67.	1509		110	45
68.	1795 + 1800/02 + BF 49		165	65
69.	BF 50/51		225	90
70.	1816/21		250	100
71.	1804 + 1836 + 1840/41		160	65
72.	1843/48		110	45
73.	1851 + 1877/80		135	55
74.	1881/87		190	75
75.	1893/96		100	40
76.	1913/14 + 1918/20		135	55
77.	BF 53 + 1921/22		150	6
78.	1932/35		150	60
79.	BF 54 + 1955/57		175	70
80.	1940/43		150	60
<hr/>				
81.	BELGIQUE : 512	**	150	45
82.	603/12 + 661/73 + 699/709 + 716/24	*	752	220
83.	777/80	**	650	195
84.	807/10		450	135
85.	811/13		270	80
86.	849/59		650	195
87.	876/78		1200	360
88.	892/97		3400	1020
89.	930/37		2100	630
90.	943/45		3500	1050
91.	973/78		1450	435
92.	987/89		520	160
93.	991/93		350	105
94.	998/1004		1300	390
95.	1039/45		500	150
96.	1076/81		525	150
97.	1082/88		500	150
98.	Service 16/18	*	450	100
99.	BERLIN : 17	ob.	850	500
100.	DANZIG : 143 T.P.	*/ob.	1143	350
<hr/>				
101.	BELGIQUE : 1 (4 marges)	ob.	3500	1400
102.	4 (4 marges + voisin)		2200	900
103.	41 (obl. concours)		1500	500
104.	81/83	**	3000	1250
105.	132A (dent. 12 x 14)	*	1200	350
106.	149 (obl. Nord Belge)	ob.	950	350

107.	BELGIQUE :	150/60	*	4050	1400
108.		175	ob.	1800	600
109.		182 - non dentelé	**	2000	800
110.		994/95 - feuillet de luxe		1000	450
111.		1267 A/B		1500	600
112.		1298/99 - feuillet de luxe ...		3500	1350
113.		Serv. 36/41		460	200
114.		Serv. 42/46		2700	1200
115.	FRANCE :	Serv. 63/64 (4 coins datés)		70	150
116.		Serv. 71/72 (4 coins datés)		90	175
<hr/>					
117.	BELGIQUE :	6	ob.	500	125
118.		121 x 7 + 121 V1	**	660	265
119.		410 BF		12000	4800
120.		647		125	50
121.		1182/87		365	145
122.		1205/11		240	95
123.		1233/38		170	65
124.		1463/65		110	45
125.		T.B. 7	*	100	30
126.	FRANCE :	403	**	40	80
127.		568/71		100	200
128.		587/92		100	200
129.		593/98		110	220
130.		772/76		85	170
131.		795/802		150	300
132.		919		45	90
133.	BELGIQUE :	74/80	ob.	1500	300
134.		189	**	120	50
135.		220		220	90
136.		237/39		700	280
137.		240/44		600	240
138.		PA 12/13		120	50
139.		TB 10		330	130
140.		TB 11		650	260
141.		TB 12		3000	1200
142.		TB 6	*	100	30
143.		TB 7		100	30
144.		TB 10		200	60
145.		IN 4	**	350	140
146.		IN 4	*	170	50
147.		IN 5		300	90
148.	CONGO BELGE :	185	**	100	40